Compagnie des



experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

COLLOQUE ARDECHOIS

« L'expert et l'évaluation des préjudices »

Quand l'expert côtoie ses limites

Public

Les experts de justice inscrits sur une liste de cour d'appel, tout technicien susceptible de conduire une mission d'expertise, les conseils des parties

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Date

Vendredi 17 mai 2024 (03H30)

Coût

- 110 € pour les membres de la Compagnie de Nîmes, les avocats
- 220 € pour les non membres

Lieu

Domaine Lou Capitelle 470 Rue du Pigeonnier 07200 Vogüé

PROGRAMME DU VENDREDI 17 MAI 2024

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture de la session de formation par :

- Monsieur Michel ALLAIX, Premier Président de la cour d'appel de Nîmes,
- **Monsieur Jean-Paul RISTERUCCI**, Président du Tribunal Judiciaire de Privas,
- **Monsieur Claude FERRARIS**, Président de la Compagnie des experts de Justice

09h15- Présentation du programme de la journée par :

 Monsieur Erwan GONTHIER, Vice-président du Dpt de l'Ardèche pour la Compagnie des experts de Justice, expert en assainissement, polluants et thermique du bâtiment

I - <u>La notion de préjudice</u> (intervenants magistrats) :

- le préjudice de jouissance,
- le préjudice moral,
- le préjudice financier

II - Les méthodologies d'évaluation (intervenants experts) :

- notion de vétusté / valeur à neuf.
- notion de valeur vénale, notion de loyer,
- l'importance de l'approche pluridisciplinaire,
- le recours à un sapiteur,
- la responsabilité de l'expert dans son chiffrage (notion d'éthique, le chiffrage à dire d'expert, cas de mise en cause...).

III - L'approche juridique (intervenants avocats):

- les chefs de missions qui invitent au chiffrage,
- approche jurisprudentielle : pondération du principe de réparation intégrale par la proportionnalité entre la mesure réparatoire et le préjudice





Compagnie des

experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

Public

Les experts de justice inscrits sur une liste de cour d'appel, tout technicien susceptible de conduire une mission d'expertise, les conseils des parties

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Date

• Vendredi 17 mai 2024 (03H30)

Coût

- 110 € pour les membres de la Compagnie de Nîmes, les avocats
- 220 € pour les non membres

Lieu

Domaine Lou Capitelle 470 Rue du Pigeonnier 07200 Vogüé

SUITE PROGRAMME DU VENDREDI 17 MAI 2024

IV - <u>Table ronde</u> (intervenants avocats, experts et magistrats):

- études de cas.

12h30 **Synthèse** et clôture de la session de formation par :

 Monsieur Michel ALLAIX, Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes

12h45 **Déjeuner** sur place

14H30 Visite guidée du Château de Vogüé

Le château de Vogüé, situé au bord de la rivière Ardèche, à 25 kms de la caverne du Pont d'Arc, domine l'un des plus beaux villages de France. Il est encore aujourd'hui la propriété d'une des grandes familles qui a marqué l'histoire du Vivarais, celle des marquis de Vogüé. La visite vous entrainera à travers l'histoire de cette bâtisse et de la famille de Vogüé, à la découverte de ses intérieurs tel que le cachot, la chapelle ou la salle des Etats de Vivarais. Depuis le jardin suspendu dit jardin de la marquise, lieu enchanteur, vous aurez une splendide vue sur le village et les monts ardéchois. Le château accueille également les arts plastiques sous toutes leurs formes d'expression : peinture, sculpture, gravure, photographie, céramique, verre...





experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

BULLETIN D'INSCRIPTION Vendredi 17 mai 2024 de 08h30 à 12h30

DOMAINE LOU CAPITELLE – 470 Rue du Pigeonnier – 07200 Vogüé « l'expert et l'évaluation des préjudices »

à renvoyer avant et au plus tard le 10 mai 2024

au Secrétariat de la Compagnie des Experts Maison des Professions Libérales - Parc Georges Besse – Allée Norbert Wiener – 30900 NIMES Tél : 04 30 67 83 68 / Fax : 04 13 33 17 40 / E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org

Nom, prénom :	
Adresse:	
Téléphone : //////	///
Mail :	@
PARTICIPATION :	
Participera à la visite guidée du châted	u 🗆 oui 🗆 non
 ✓ 110 € pour les experts membres de le ✓ 220 € pour les autres participants ; 	Compagnie, les avocats
Règlement par virement (préciser voRèglement par chèque à l'ordre de	rre nom et prénom dans le libellé du virement) a Compagnie des Experts
Dans les deux cas, il faut impérativeme ou par courrier postal	t <u>retourner votre bulletin d'inscription</u> au Secrétariat soit par mail, soit par fax
Date:	Signature
compte « Colloques-cotisations » de la	nstaurons le système de règlement par virement bancaire, sur le Compagnie. mode de règlement, et de noter les coordonnées du compte bancaire

ATTENTION CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES, NOUVEAU RIB CI-DESSOUS :

SG: Titulaire du compte: Cie des EXPERTS JUSTICE
RIB: 30003 03253 00150007623 40 NIMES PALAIS
IBAN (international Bank Account Number) FR76 3000 3032 5300 1500 0762 340
Code BIC (Bank identifier Code): SOGEFRPP

Toutefois, un règlement par chèque sera accepté.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du règlement. Au-delà du 10 mai <u>2024</u>, aucun désistement ne pourra être pris en compte

Dd

Id. DD 0071783